

# *Vie Autonome*

## *Rente Soins de longue durée*

Préparé à l'intention de :

Nouveau Client

Par :

Xxxx Xxxx

Le 11 février 2016



# Quand viendra le jour où, en raison de votre âge ou d'une maladie, vous aurez besoin d'aide pour accomplir **de simples gestes quotidiens...**



## Qui vous procurera cette aide?

Grâce aux progrès de la médecine,  
**vous vivrez fort probablement  
jusqu'à un âge avancé**  
mais tôt ou tard, le temps fera son œuvre,  
**et votre autonomie déclinera.**

### L'espérance de vie à la naissance augmente<sup>2</sup>...

HOMME	FEMME
1950 : 66,8 ans	1950 : 71,6 ans
2010 : 78,0 ans	2010 : 83,0 ans

### Vous? Votre conjoint?

**La moitié des personnes âgées de plus de 65 ans** auront besoin de soins de longue durée au cours de leur vie<sup>1</sup>. Ce pourrait être vous, ce pourrait être votre conjoint... Une chose est certaine, nous sommes tous concernés!

... mais les risques de subir une perte d'autonomie augmentent, eux aussi, avec l'âge<sup>3</sup>.

ÂGE	PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE
65 à 74 ans	1 personne sur 3
85 ans et plus	4 personnes sur 5

### Principales causes des pertes d'autonomie<sup>4</sup>:

1. Maladie d'Alzheimer
2. Maladies du cœur
3. Accident vasculaire cérébral (AVC)
4. Cancer
5. Blessures (p. ex. : fracture de la hanche)

<sup>1</sup> New England Journal of Medicine

<sup>2</sup> Statistiques Canada

<sup>3</sup> Ministère des Finances du Québec, février 2005

<sup>4</sup> Long Term Care Experience Committee, Intercompany Study, 1984-2008

# La perte d'autonomie, une nouvelle réalité familiale et financière à laquelle vous devez vous préparer...

## Trois milieux de vie, trois réalités bien différentes...

- Demeurer chez soi
- S'offrir l'hébergement dans un centre privé
- Résider dans un établissement subventionné

### 1. Demeurer chez soi

#### Coût moyen des soins de base

Préposée : 3 h/jour x 20 \$/h

**1 825 \$ par mois**

#### Coût moyen des soins particuliers

Préposée : 3 h/jour x 20 \$/h  
Infirmière : 1 h/jour x 50 \$/h  
Soins spécialisés : 2 h/3 sem. X 50 \$/h

**3 488 \$ par mois**

Les CLSC prodiguent en moyenne  
23 heures de soutien à domicile par année<sup>5</sup>,  
**soit moins de 2 heures par mois,**  
**aux personnes qui ont droit à ce service...**

Sans service de soutien,  
vous devrez compter sur vos proches...

Saviez-vous que

**Ces personnes ont 3 fois plus de chance**  
**de tomber malade, car elles sont très sollicitées<sup>6</sup>?**

<sup>5</sup> Tison, Marc, *La Presse*, cahier Plus, dimanche 8 août 2004, « Aider à mort »

<sup>6</sup> Source : *La Presse*, 27 octobre 2008.

## 2. S'offrir l'hébergement dans un centre privé

<i>Coût<sup>7</sup></i>	<i>Délai d'attente moyen<sup>7</sup></i>
Téléphone, câble, aménagement de la chambre, musique, dentiste, coiffure, etc., en sus. <b>1 600 \$ à 8 000 \$ par mois</b>	<b>2 à 9 mois</b>

Certaines personnes doivent  
**attendre jusqu'à trois ans**  
avant d'obtenir une chambre individuelle.  
Que feriez-vous durant cette attente?

N'oubliez pas que vous devrez peut-être continuer  
**de régler les dépenses liées au maintien de votre domicile,**  
pour que votre conjoint puisse continuer à y vivre,  
**en plus de payer pour votre hébergement dans un centre de soins privé.**

## 3. Résider dans un établissement subventionné

<i>Coût des soins de base<sup>8</sup></i>	<i>Délai d'attente</i>
Chambre individuelle : 1 811,40 \$ par mois	Jusqu'à 2 ans
Chambre à deux lits : 1 514,40 \$ par mois	
Chambre à trois lits : 1 125,90 \$ par mois	

Vous croyez que la RAMQ couvre ces coûts? Détrompez-vous.  
Seule une personne dont les actifs totalisent **moins de 2 500 \$**  
**peut être exemptée d'une partie de ces frais<sup>9</sup>.**

Dans un proche avenir, ces centres d'hébergement  
**seront réservés aux cas les plus lourds**  
**soit ceux qui requièrent au moins trois heures de soins par jour<sup>10</sup>.**

Les chambres sont allouées en fonction de la disponibilité;  
**vous n'êtes donc pas assuré d'avoir une chambre individuelle<sup>11</sup>.**

**Vous avez fait votre choix?  
Comment le financerez-vous?**

<sup>7</sup> CHSLD, janvier 2007

<sup>8</sup> RAMQ

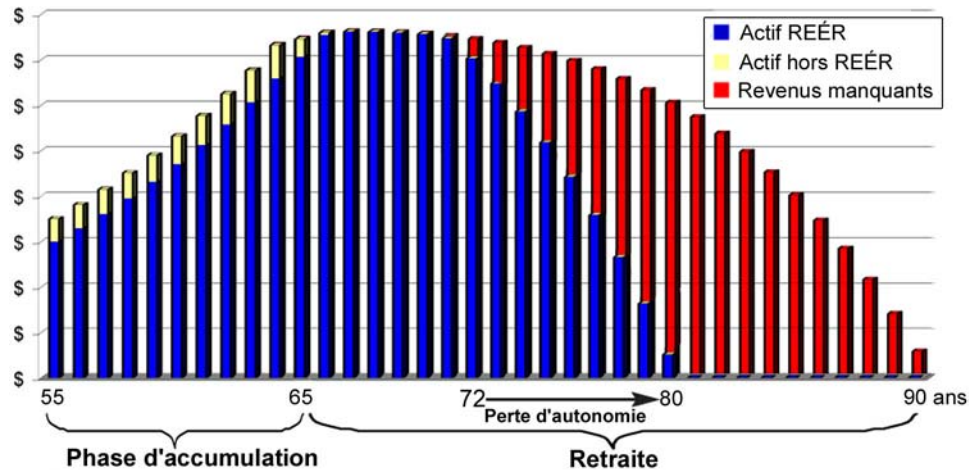
<sup>9</sup> RAMQ

<sup>10</sup> Noël, André, *La Presse*, samedi 13 mai 2006, « Soins de longue durée à Montréal, fermeture prévue de 2200 lits »

<sup>11</sup> RAMQ

# Vous croyez que votre REER suffira?

## Incidence d'une perte d'autonomie sur le décaissement du capital d'un couple



### Scénario idéal :

- Retraite à 65 ans
- 70 % du revenu préalable à la retraite jusqu'à 90 ans.

### Scénario imprévu :

- Perte d'autonomie d'un des conjoints à 72 ans
- Décaissements additionnels de 2 500 \$ par mois pour couvrir ses soins de longue durée.
- Épuisement du REER à 81 ans.

Que restera-t-il pour votre conjoint?  
 Qui prendra soin de lui?  
 Que léguerez-vous à vos êtres chers?

## **Vous envisagez de commencer à épargner?**

Supposons que vous commenciez à épargner aujourd'hui  
et le faisiez durant 40 ans,  
à un rendement annuel de 4,000 %,  
pour prévoir des soins de longue durée  
de 2 000 \$ par mois, soit 24 000 \$ par année, durant 7 années...

En plus d'épargner pour vos rêves de retraite,  
Vous devrez économisez  
**221,30 \$ de plus par mois**  
pour couvrir les frais liés à vos soins de longue durée.

**Plus vous attendez,  
plus vous devrez épargner...**

## **Avez-vous envisagé la possibilité de souscrire une rente de soins de longue durée?**

**Une rente mensuelle Vie Autonome de 2 000 \$,**  
soit de 24 000 \$ par année,  
payable à vie

**vous coûterait 46,06 \$ par mois!**

En cas de perte d'autonomie,  
la rente de soins de longue durée Vie Autonome  
vous permettrait :

- de maintenir votre qualité de vie
- de préserver vos avoirs et vos placements
- de protéger la sécurité financière de ceux que vous aimez
- d'obtenir des soins de qualité
- de demeurer chez vous le plus longtemps possible sans être un fardeau pour vos proches

## Tenez compte des soins de longue durée dans la planification de votre retraite

- Rente mensuelle de 2 000 \$ par mois, soit 24 000 \$ par an
- Pendant 7 ans
- Avec un rendement annuel de 4,000 %

### Vous avez trois choix :

#### 1. Votre REER

Vous fier à votre REER et consacrer 168 000 \$ de son contenu à des soins de longue durée.

#### 2. Vos épargnes

Augmenter le montant de vos épargnes de 221,30 \$ de plus par mois pour couvrir vos soins de longue durée.

#### 3. Vie Autonome

Vous munir d'une rente de soins de longue durée Vie Autonome dont la prime mensuelle est 46,06 \$.

### Offrez

à votre conjoint, à vos proches et à vous-même

### la tranquillité d'esprit

découlant d'une retraite à l'abri des soucis financiers

grâce à

**Vie Autonome**

*Rente Soins de longue durée*

## Rente Soins de longue durée

### Vous recevez une **rente mensuelle** non imposable

Lorsque vous ne pouvez plus accomplir sans aide deux des activités quotidiennes suivantes :

- Vous laver.
- Vous habiller.
- Vous servir des toilettes.
- Vous déplacer.
- Être continent.
- Vous nourrir.

OU

Lorsqu'une perte de vos capacités mentales menace votre santé ou votre sécurité.

### Vous êtes **libre de choisir** l'endroit où vous recevrez des soins

- Chez vous
- Dans un centre d'hébergement privé
- Dans un établissement subventionné par l'État

### Vous utilisez votre rente **comme bon vous semble**

Vous pouvez même compenser la perte de revenus d'un proche qui vous prodigue des soins.

### Vous n'avez **pas de facture à fournir**

Nous ne vous demanderons aucune pièce justificative relativement aux frais que vous engagerez en raison de votre état de santé.

### Vous bénéficiez de **l'aide d'un spécialiste**


Grâce à nos services d'accompagnement, un spécialiste en santé vous aidera, entre autres, à organiser votre vie en fonction de votre nouvelle réalité.



# Rappel des hypothèses

## Vie Autonome

Préparé pour Nouveau Client

 <p><i>Rente Soins de longue durée</i></p> <p><b>Homme, 35 ans, taux privilégié</b></p> <p>Montant de la rente mensuelle : 2 000 \$</p> <p>Durée de la rente : à vie</p> <p>Délai d'attente : 90 jours</p> <p>Paiement de la prime : à vie</p> <p><b>Prime mensuelle : 46,06 \$</b></p>	
Espérance de vie : 82 ans	Nombre estimé d'années de soins : 7 ans
Taux de rendement : 4,00 %	Taux d'impôt marginal : 53,31 %

**« J'atteste que la préparation du présent exposé de concept respecte les valeurs provenant de l'illustration du produit ci- jointe qui en fait partie intégrante. Je certifie aussi que les résultats présentés dans ce concept proviennent bel et bien de l'illustration qui a été remise au client. »**

---

Signature du conseiller en sécurité financière